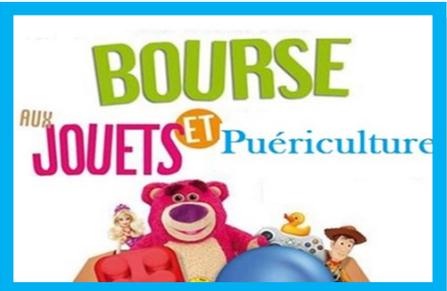




L'île aux Bambins

Relais Assistantes Maternelles de la Communauté de communes Vaïte-Aigremont
8 bis rue des Alose-25640 ROULANS
06.87.79.14.14 ou rfam.ccva@francas-doubs.fr
Journal d'informations du Relais Assistantes Maternelles de la CCVA

Journal n° 26
MARS/Avril 2014



SAMEDI 15 MARS A BOUCLANS
À l'Espace culturel
SAMEDI 22 MARS A ROULANS
A l'Espace culturel
9H-13H

Merci de transmettre les affichettes aux familles transmises dans le journal

Relais Assistantes Maternelles de la CCVA
8 bis rue des Aloses, 25640 ROULANS
Tél : 06.87.79.14.14
Rfam.ccva@francas-doubs.fr
Pour suivre actualités du RAM:
www.ramfrancascvva.jimdo.com

Fermeture du Relais
En mars: 3, 4, 17, 25
Avril: 10, 14

En raison de réunions ou de formations programmées à la dernière minute, d'autres fermetures peuvent être envisagées. Veuillez m'en excuser par avance.

Bonjour ,
« En êtes-vous sûrs, vraiment sûrs ? Serions-nous déjà aux portes du printemps ? C'est à n'en plus douter... les vacances d'hiver sont presque terminées, nous allons brûler Monsieur Carnaval et commencent déjà à apparaître dans les vitrines des oeufs, des poules en chocolat et les pins rigolos...
Vite, vite, sortons de notre engourdissement de l'hiver et profitons de tout ce que le printemps va nous apporter, mais attention! Prudence ! Monsieur Hiver n'a peut-être pas encore dit son dernier mot !... »
Pour commencer à profiter de ces premiers rayons de soleil, n'hésitez pas à venir nous retrouver lors des 2 vide greniers à Bouclans et Roulans et des temps d'animation.
Bonne lecture.

Aurore LEU, Animatrice du Relais de la CCVA



Lundi	9h-11h Permanence téléphonique (03.81.55.20.09)	Fermé
Mardi	Roulans (Espace culturel)	
	9h-12h Sur RDV uniquement	13h30-17h30 de 17h à 19h
Jeudi	Bouclans Mairie ligne directe 03.81.55.20.09	
	9h-12h Sur RDV uniquement	13h30-17h30 de 17h à 19h
Vendredi	13h30-16h30	
	1er et 3ème à Bouclans	2ème et 4ème à Roulans
Samedi	9h-12h sur RDV uniquement	



Le coût de la garde au 1er janvier 2014

Vous devez verser à votre assistante maternelle agréée un salaire auquel s'ajoutent des indemnités. Les cotisations sociales dues au titre de cet emploi peuvent être prises en charge par votre Caf/MSA, dans le cadre du CMG de la Paje.

La rémunération de base de votre salariée

La rémunération de base de votre assistante maternelle agréée comprend un salaire horaire minimum auquel s'ajoute obligatoirement une indemnité d'entretien. Dans le cadre du CMG de la Paje, votre Caf/MSA prend en charge une partie de la rémunération de votre salariée. Ce montant vous est versé directement. Toutefois, un minimum de 15% de la rémunération restera à votre charge.

Salaire horaire minimum au 1er janvier 2014:

Salaire horaire minimum	Métropole et DOM	Cas spécifique :
Salaire brut*	2,68 €	2,68 €
Salaire net	2,08 €	2,04 €

*Le salaire horaire brut ne peut être inférieur à 0,281 fois le SMIC horaire brut.
Ces valeurs concernent les assistantes maternelles de moins de 65 ans.

Indemnité d'entretien

Les indemnités de fourniture destinées à l'entretien de votre enfant couvrent et comprennent :

- les matériels et produits de couchage, de puériculture, de jeux et d'activités destinés à l'enfant, à l'exception des couches ;
- la part afférente aux frais généraux du logement de l'assistante maternelle agréée.

Lorsque aucune fourniture n'est apportée par les parents, le montant de l'indemnité d'entretien ne peut être inférieur à **2,98 euros par jour pour 9 heures d'accueil et par enfant gardé**.

En accord avec votre salariée, ce montant peut être proratisé en fonction de la durée d'accueil de l'enfant

Indemnité de repas

Le contrat de travail de votre salariée prévoit qui fournit les repas de votre enfant.

- Si c'est l'assistante maternelle qui nourrit votre enfant, vous devez lui verser une indemnité de repas. Le montant de celle-ci est fixé librement entre vous et votre salariée et doit être précisé au contrat de travail ;
- Si vous fournissez les repas, l'indemnité n'est pas due.

Indemnité kilométrique

Si vous demandez à votre salariée d'utiliser son véhicule pour transporter votre enfant, vous devez l'indemniser pour les frais supplémentaires engagés.

L'indemnisation kilométrique ne peut être inférieure au barème de l'administration (indemnité kilométrique de la fonction publique) et supérieure au barème fiscal.

L'indemnisation est à répartir, le cas échéant, entre les parents

Lancement de Net-particulier.fr : le portail officiel de l'emploi entre particuliers :

L'emploi entre particuliers a désormais un site de référence : www.net-particulier.fr Vous y trouverez toute l'information utile relative à ce secteur, que vous envisagiez de devenir particulier employeur ou salarié d'un particulier, que vous le soyez déjà ou que vous souhaitiez mieux connaître les métiers au service de particuliers.

Dossier : LE TOUCHER (Source : naitre et grandir.com)

Avant la naissance

C'est la première capacité sensorielle à apparaître chez le fœtus. Dans l'utérus, le bébé est exposé à différentes sensations tactiles. Il bouge en tous sens, il sent également les contractions utérines et les pressions exercées sur l'abdomen de sa mère. C'est ainsi que le bébé découvre son corps et l'environnement dans lequel il baigne.

Après la naissance

Le sens du toucher fonctionne à plein régime dès la naissance. Presque incapable de gestes volontaires, il se montre très réactif au toucher. Par exemple, lorsque vous placez votre doigt dans sa main, il la serre grâce à son réflexe d'agrippement.

Les nombreux récepteurs situés sous sa peau lui communiquent un grand nombre de sensations (la chaleur, au froid, à la pression ou à la douleur.) Le toucher permet ainsi d'assurer la sécurité physique du bébé. Le bébé utilise donc peu ses mains pour ressentir les choses.

Le toucher joue un rôle important dans la vie émotionnelle et relationnelle du bébé. Il est très sensible aux gestes qu'on lui porte et particulièrement à ceux de ses parents et de ses proches. Les caresses et le toucher sont très importants pour développer l'attachement et le sentiment de sécurité chez le bébé



Votre présence physique le rassure et elle stimule aussi son système immunitaire et hormonal. Cela agit favorablement sur son hormone de croissance.

Les premiers mois, la bouche du bébé, particulièrement sensible au toucher, est son moyen privilégié pour explorer. Ses lèvres et sa langue sont très sensibles et lui fournissent beaucoup d'information. Durant les 6 premiers mois, ce sera son mode d'exploration principal.

Le bébé qui explore n'est pas conscient des dangers. Il faut donc bien inspecter les jouets qu'on lui donne et tenter de prévoir ce qui pourrait arriver.

Tant que cela reste sans danger, laissez-le choisir ce qu'il désire prendre. De cette façon, il peut éprouver des sensations diverses et faire connaissance avec son environnement. La perception tactile des objets favorise également le développement de la motricité fine.

A mesure que ses gestes se font plus précis, le bébé découvre les textures et la forme des objets, tantôt avec ses mains, tantôt avec sa bouche, tantôt avec ses pieds.

Si la température le permet, laissez le bébé en couche pour qu'il découvre les différentes surfaces avec tout son corps et

pas seulement avec ses mains. Cela lui permettra de développer la conscience de son corps et contribuera au développement de sa motricité globale.

0-2 mois :



Le bébé a le réflexe de saisir et d'agripper, Il distingue ce qui est agréable de ce qui est désagréable, Il est mono-manuel, il utilise une main à la fois

Vers 3 mois

Il apprécie mieux la sensation des objets que l'on place dans sa main. Il découvre les caractéristiques des objets (mou, dur, doux, rudes...)

Entre 4 et 5 mois

Porter des objets à sa bouche devient pratiquement un automatisme

Le bébé explore son corps : porte ses mains à ses pieds, ses pieds à sa bouche, Il peut commencer à transférer un objet d'une main à l'autre

Entre 6 et 8 mois

Le bébé essaie d'attraper des choses à la main, Il palpe des objets à l'aide de sa paume et ses doigts

Il s'intéresse aux dimensions spatiales des objets, à leur forme...

Vers 9-10 mois

Il commence à saisir les objets entre le pouce et l'index. Il peut alors manger avec ses doigts, Il montre une préférence manuelle pour la main gauche ou droite



Il découvre que les objets ne disparaissent pas comme par magie mais qu'ils continuent d'exister

Vers 10-11-mois

Il affine son exploration : glisse ses doigts dans les ouvertures, retourne les objets, les secoue, vide les contenants...

Vers 12 mois

Il est très curieux des textures et aime en manipuler des nouvelles, Il relâche des objets dans des contenants

Il répond aux caresses et autres marques d'affection par des câlins.

Proposition de livres et/ou jeux éducatifs:



La planète des sens: le Toucher



Petit Ours Brun Touche à tout

Dès 1 an

Petit Ours Brun aime toucher ce qui est doux, ce qui gratte, ce qui pique, et aussi ce qui est mou, il aime tout toucher. Un livre à caresser du bout des doigts développant ainsi le sens du toucher.



Formations DIF proposées:

L'éveil de l'enfant (20h) à Bouclans les samedis 13/09;4/10 et 18/10 2014 (6 pers maxi)

S'initier à l'Informatique et à Internet (20h): 20 et 27 sept, 4/10 **(il ne reste qu'1 place).**

Contes et Histoires à raconter (16h) : dates à définir avec le groupe (5 pers mini)

Les AM intéressées par une ou ces formations sont priées de contacter le RAM au 06.87.79.14.14 afin de constituer un groupe. Ces formations au lieu le samedi et sont rémunérées 3.41€ de l'heure (frais de repas et kilométriques sont pris en charge).

Animations de 9h à 11h

À ROULANS (périscolaire)

- le mardi 11 mars
- le mardi 1 avril

À BOUCLANS

Au périscolaire: - jeudi 13 mars

- jeudi 3 avril

À la mairie: - jeudi 20 mars

- jeudi 10 avril



Soirée bricolage Ass'Mat

Lundi 10 mars à Bouclans

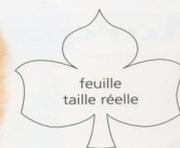
Lundi 14 avril à Roulans

De 19h30 à 21h30



CACHE-FLUEUR POTS

Matériel
feuille blanche de 24 x 60 cm,
feuille rouge de 13 x 30 cm,
papiers de couleur,
peinture blanche et coton-tige,
ficelle fine et ciseaux,
crayon à papier, règle, colle.



Cache-pot miniature

1 Reporter le patron de la feuille dans du papier vert clair et vert foncé et découper environ 10 feuilles.

Cache-pot fleurs



1 Dans le papier de couleur, dessiner puis découper des fleurs, des tiges et des cœurs pour les fleurs.



2 Découper un rectangle de 24 x 60 cm dans la feuille blanche. Coller les tiges, les fleurs puis les cœurs. Laisser sécher.



3 Plier la feuille décorée en accordéon tous les 3 cm. Percer le bas de chaque facette avec des ciseaux. Passer la ficelle dans chaque trou. Coller la dernière languette non perforée au dos de la première. Nouer la ficelle.



2 Découper une bande rouge de 13 x 30 cm. Coller les feuilles. Peindre les pointillés avec un coton-tige. Plier le cache-pot en accordéon et le fermer.

